



République française  
République française  
Département de la Mayenne  
Commune de LE HAM

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 053-215301128-20230324-2023\_15-DE

S<sup>2</sup>LOW

## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2023

Le Conseil municipal de la Commune de LE HAM a été légalement convoqué le 11 mars 2023,

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars, à 19h30, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Diane ROULAND, Maire.

### Conseillers :

En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Votants
10	7	1	8

Présent(s) : Diane ROULAND, Sébastien RAGOT, Alexandra FONTAINE, Frédéric BARRÉ, Frédérique MATIGNON, Sophie DEROUET, Emmanuelle MORICE

Absent(s) excusé(s) : Christian GARNIER, Patricia DOUILLET, Frédéric ATTHAR

Secrétaire de séance : Alexandra FONTAINE

### 2023\_15 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – LOTISSEMENT CLOS DE L'ORME

Mme ROULAND Diane, Maire, présente à l'Assemblée Délibérante le compte administratif 2022 du budget annexe lotissement « le clos de l'Orme », qui est en accord avec le compte de gestion 2022 de la trésorerie.

Résultats cumulés de clôture : nuls

Madame le Maire se retire de la salle au moment du vote.

M. RAGOT, 1<sup>er</sup> adjoint, prend la présidence de la séance et propose à l'Assemblée Délibérante de procéder au vote.

*Nombre de votants : 8*

Madame la Maire reprend la présidence de la séance.

Après un tour de table (8 voix pour, 0 contre, aucune abstention), l'Assemblée Délibérante approuve le compte de gestion de la commune 2022.

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LE HAM, le 24 mars 2023

Le Maire,  
Diane ROULAND